Docusign Envelope ID: F6747377-CA31-89D8-8129-C26D1C3E5788

BIC CONTÉ
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 27 325 905 euros
Siège social : Zac de la Plaine de la Ruelle Rue de Carly 62830 SAMER
615 520 236 RCS BOULOGNE-SUR-MER
(ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 11 JUIN 2026

Clichy, le 11 juin 2026,

LA SOUSSIGNÉE

SOCIÉTÉ BIC, société anonyme au capital de 156 090 219,48 euros, dont le siège social est situé 12-22 Boulevard Victor Hugo, 92110 Clichy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 008 443,

Représentée par Madame Laura VANHOUTTE, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

A pris les décisions suivantes en sa qualité d'associé unique (ci-après l'« **Associé Unique** ») de la Société dont elle détient l'intégralité des 5 465 181 actions composant le capital social, représentant 5 465 181 voix :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique approuve le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, qui s'élève à 5 937 euros ainsi que l'impôt correspondant de 1 484 euros.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à (159 001) euros, au compte « *report à nouveau* ».

Il rappelle, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Docusign Envelope ID: F6747377-CA31-89D8-8129-C26D1C3E5788

TROISIEME DECISION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes démarches et formalités requises.

* * *

Le présent procès-verbal sera consigné sur le registre des décisions des associés tenu au siège social.

SOCIÉTÉ BIC
Associé Unique

DocuSigned by:
Laura Vanhoutte
33664825C1B04F6...

Représentée par **Laura VANHOUTTE**
Dûment habilitée

Bic Conté

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Bic Conté

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Bic Conté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bic Conté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jeremy Thurbin

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2025			Exercice 2024
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			45 576 906	0	45 576 906	48 353 209
Production vendue services			2 791 067	0	2 791 067	2 933 287
Chiffres d'affaires nets			***48 367 973***	***0***	***48 367 973***	***51 286 496***
Production stockée					-359 922	-27 822
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					180 088	0
Reprises sur amortissements et provisions					150 040	256 308
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					0	0
Autres produits					601 161	29 371
		Total des produits d'exploitation (I)			***48 939 340***	***51 544 353***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					47 781	15 075
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					18 494 582	19 992 615
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					207 169	309 757
Autres achats et charges externes					8 881 243	9 003 257
Impôts, taxes et versements assimilés					1 224 159	1 243 665
Salaires et traitements					10 453 557	10 812 476
Cotisations sociales					4 629 707	4 597 017
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			4 620 005	5 308 785
		Dotations aux dépréciations			173 390	0
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations				147 490	120 309
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				27 621	59 668
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					498	0
Autres charges					5 508	28 456
		Total des charges d'exploitation (II)			***48 912 710***	***51 491 080***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					26 630	53 273
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					115 933	73 122
Reprises sur dépréciations					0	0
Différences positives de change					5 766	22 643
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					0	0
Produits de cessions d'immobilisations financières					0	0
		Total des produits financiers (V)			***121 698***	***95 766***
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					6 104	15 748
Différences négatives de change					88 432	113 980
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
		Total des charges financières (VI)			***94 536***	***129 728***
RÉSULTAT FINANCIER					27 162	-33 962
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					53 792	19 311

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels (VII)	1 356 373	1 665 611
Charges exceptionnelles (VIII)	1 569 166	843 717
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-212 793	821 894
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***50 417 412***	***53 305 730***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***50 576 412***	***52 464 525***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-159 001***	***841 205***

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	548 509	548 509	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***548 509***	***548 509***	***0***	***0***
Terrains	4 634 808	46 802	4 588 006	4 588 006
Constructions	40 698 705	29 941 404	10 757 301	11 912 963
Installations techniques, matériel	100 308 925	90 344 678	9 964 247	10 468 946
Autres immobilisations corporelles	2 297 478	2 272 872	24 606	47 064
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 587 162	173 390	3 413 771	4 319 237
TOTAL immobilisations corporelles	***151 527 078***	***122 779 147***	***28 747 930***	***31 336 215***
Participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	29 303	29 303	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	***29 303***	***29 303***	***0***	***0***
Total Actif Immobilisé (II)	***152 104 889***	***123 356 959***	***28 747 930***	***31 336 215***
Matières premières, approvisionnements	4 293 476	146 813	4 146 663	4 381 008
En cours de production de biens	1 671 206	677	1 670 529	1 701 941
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	241 059	0	241 059	569 575
Marchandises	0	0	0	4 176
TOTAL Stock	***6 205 741***	***147 490***	***6 058 251***	***6 656 700***
Avances et acomptes versés sur commandes	240 083	0	240 083	304 848
Clients et comptes rattachés	1 691 042	0	1 691 042	3 380 757
Autres créances	9 732 819	0	9 732 819	4 445 490
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***11 423 862***	***0***	***11 423 862***	***7 826 247***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	16 987	0	16 987	22 019
TOTAL Disponibilités	***16 987***	***0***	***16 987***	***22 019***
Charges constatées d'avance	19 375	0	19 375	133 925
Total Actif Circulant (III)	***17 906 048***	***147 490***	***17 758 558***	***14 943 739***
Frais d'émission d'emprunt (IV)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	3 153		3 153	0
Total Général (I à VI)	***170 014 090***	***123 504 448***	***46 509 642***	***46 279 954***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			2025	2024
Capital social ou individuel	dont versé :	27 325 905	27 325 905	27 325 905
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			1 631 177	1 631 177
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	205 317	205 317
Réserve légale			3 050 691	3 050 691
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	383 240	383 240
TOTAL Réserves			**3 433 931**	**3 433 931**
Report à nouveau			2 067 164	1 225 959
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-159 001**	**841 205**
Subventions d'investissement			639 431	787 043
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***35 143 923***	***35 450 536***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			138 545	173 181
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***138 545***	***173 181***
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			1 141 208	1 472 400
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***1 141 208***	***1 472 400***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			6 162	12 588
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
TOTAL Dettes financières			***6 162***	***12 588***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 856 171	3 935 365
Dettes fiscales et sociales			3 919 862	4 233 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Instrument financier à terme			3 153	0
Autres dettes			2 300 500	1 000 000
TOTAL Dettes d'exploitation			***10 079 686***	***9 168 775***
Produits constatés d'avance			0	0
TOTAL DETTES (IV)			***10 085 848***	***9 181 363***
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation (V)			117	2 474
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***46 509 642***	***46 279 954***

BIC CONTE

SOMMAIRE

2025

NOTE N° 1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE N° 2 CAPITAL

NOTE N° 3 PRODUITS A RECEVOIR, CHARGES A PAYER
CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NOTE N° 4 POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

NOTE N° 5 IMMOBILISATIONS

NOTE N° 6 AMORTISSEMENTS

NOTE N° 7 PROVISIONS

NOTE N° 8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NOTE N° 9 DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

NOTE N° 10 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

NOTE N° 11 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET GARANTIES DONNEES

NOTE N° 12 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

NOTE N° 13 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

NOTE N° 14 EFFECTIF MOYEN AU 31-12-2024

NOTE N° 15 INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

NOTE N° 16 VENTILATION DU CHIFFRE D' AFFAIRES

NOTE N° 17 SITUATION FUTURE D'IMPOT

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE N°1

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 Novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, modifiant le règlement n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 5 juin 2014 relatif aux comptes annuels.

Le règlement ANC n° 2022-06, applicable à compter du 1er janvier 2025, a entraîné une évolution du plan de comptes de la société. Cette évolution a conduit à des changements significatifs dans la comptabilisation de certaines opérations ainsi que dans la présentation des comptes annuels.

• les comptes de transfert de charges ont été supprimés ;

• l'utilisation des comptes de produits et charges exceptionnels est désormais limitée aux événements majeurs et non récurrents.

En conséquence, depuis le 1er janvier 2025, l'amortissement des subventions, les valeurs nettes comptables des immobilisations, ainsi que les produits de cession sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation est celle du coût historique
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les éléments corporels et incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement de nos immobilisations est basé non plus sur la durée d'usage (généralement admis par l'administration fiscale) mais sur la durée d'utilisation qui sera déductible aussi fiscalement.

DUREES & METHODES D'AMORTISSEMENT GROUPE BIC

- recherches		**60 mois**	**linéaire**
- brevets et marques		**Durée du brevet**	**linéaire**
- logiciels	**< à 100 K€**	**36 mois**	**linéaire**
	> à 100 K€	**60 mois**	**linéaire**
- constructions		**300 mois**	**linéaire**
- agencements installations		**96 mois**	**linéaire**
- agencements industriels et techniques		**96 mois**	**linéaire**
- matériel et outillage		**96 mois**	**linéaire**
- matériel de bureau		**96 mois**	**linéaire**
- matériel de transport		**36 mois**	**linéaire**
- matériel informatique			
	PC, portables, imprimantes	**36 mois**	**linéaire**
	AS400	**60 mois**	**linéaire**

BIC CONTE ne pratique que des amortissements linéaires.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition.

STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués suivant la méthode de coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées, si nécessaire, pour ramener la valeur des stocks au prix du marché.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.
Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change officiel à la clôture
Les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour risques et charges.
Les gains et pertes de change correspondant aux comptes courants sont directement constatés en compte de résulat et ne font pas l'objet d'un écart de conversion.
Selon le nouveau règlement ANC n°2015-05 sur la comptabilisation des instruments dérivés, applicable au 1er janvier 2017, la comptabilisation des instruments dérivés diffère selon qu'il s'agisse d'opérations non courvertes ou couvertes.
Pour les opérations non couvertes, la position globale de change est utilisée uniquement pour la détermination de la provision pour perte de change.
Elle est élaborée devise par devise et les opérations de couverture et les éléments couverts (pour la partie couverte) sont exclus de cette position.
L'échéance des éléments inclus dans la position doit être comprise dans le même exercice comptable et ne doivent être inclus dans la position que des éléments réalisables (dettes, créances, instruments dérivés…) à l'exception des disponibilités.
Pour les opérations couvertes, l'impact de la couverture de change ne sera comptabilisé dans le compte de résultat qu'au moment du débouclement de la créance (ou de la dette).

Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété.

La Société CONTE applique la loi de modernisation de l'économie (LME)
Elle a adopté pour le paiement des factures fournisseurs la règle d'une échéance à 60 jours date de facture

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

CAPITAL **NOTE N°2**

		Nombre	Valeur Nominale
1 -	Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 465 181	5,00
2 -	Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 465 181	5,00

Variation des capitaux propres	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	35 450 539
Résultat de l'exercice 2025	(159 001)
Subventions d'investissements	(147 612)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	35 143 925

Le bénnéfice de l'exercice 2024, 841 205 € a été affecté en report à nouveau.

BIC CONTE	ANNEXES 2025
	NOTE N°3

PRODUITS A RECEVOIR, CHARGES A PAYER
CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	821 248
Totaux	**821 248**

CHARGES A PAYER

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 421 297
Dettes fiscales et sociales	2 979 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 300 000
Totaux	**6 700 373**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	19 375	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
Totaux	**19 375**	

BIC CONTE	ANNEXES 2025
POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	NOTE N°4

NATURE	MONTANTS	DONT EFFETS DE COMMERCE
ACTIF		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	1 686 129	
Autres créances	9 107 579	
TOTAL	10 793 708	

PASSIF		
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 632 954	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 632 954	

ELEMENTS FINANCIERS		
Charges d'intérêts	80	
Produits de participations		
Produits des créances		
Produits d'intérêts	(115 854)	
TOTAL	(115 774)	

BIC CONTE | **ANNEXES 2025**

Immobilisations

NOTE N°5

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			548 509		
Terrains			4 634 808		
Constructions		Sur sol propre	23 010 357		
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	17 688 348		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			97 245 309		3 154 903
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers			
		Matériel de transport	45 319		15 744
		Matériel de bureau et mobilier informatique	2 240 111		
		Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			4 319 237		2 439 223
Avances et acomptes					
		TOTAL (III)	***149 183 489***		***5 609 869***
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			29 303		
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
		TOTAL (IV)	***29 303***		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***149 761 300***		***5 609 869***

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					548 509	
Terrains					4 634 808	
Constructions		Sur sol propre			23 010 357	
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			17 688 348	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			91 286		100 308 925	
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers				
		Matériel de transport			61 063	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	3 696		2 236 415	
		Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			3 171 298		3 587 162	
Avances et acomptes						
		TOTAL (III)	***3 266 280***		***151 527 078***	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					29 303	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
		TOTAL (IV)			***29 303***	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***3 266 280***		***152 104 889***	

BIC CONTE — **ANNEXES 2025**

Amortissements — NOTE N°6

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		548 509			548 509
TOTAL I		548 509			548 509
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	12 181 212	637 475		12 818 686
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	16 604 531	518 187		17 122 718
Installations techniques, matériels et outillages		86 720 103	3 479 684	90 789	90 108 998
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport	45 319	4 773		50 092
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 193 048	33 428	3 696	2 222 780
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		*117 744 212*	*4 673 547*	*94 484*	*122 323 275*
TOTAL GENERAL (I + II)		*118 292 721*	*4 673 547*	*94 484*	*122 871 784*

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
	DOTATIONS			REPRISES			
Immos	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
Frais établ							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

BIC CONTE | **ANNEXES 2025**

Provisions inscrites au Bilan

NOTE N°7

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien	26 056	14 048	16 958	23 147
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 446 344	13 573	341 855	1 118 062
TOTAL (II)	***1 472 400***	***27 621***	***358 813***	***1 141 208***
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	103 061	352 811		455 872
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	29 303			29 303
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	120 308	147 490	120 309	147 490
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	***252 672***	***500 301***	***120 309***	***632 664***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***1 725 072***	***527 923***	***479 122***	***1 773 873***
Dont dotations et reprises d'exploitation		348 502	150 040	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		179 421	329 081	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Autres provisions pour risques et charges	
Provisions Severance cost Gafney	744 982,00
Provisions Dépollution Boulogne sur Mer	
Provision Mercer MDT	373 080,00

Etats des échéances des créances et des dettes

NOTE N°7

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		1 691 042	1 691 042	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		16 064	16 064	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 446	3 446	
	Autres impôts	279 807	279 807	
	Etat - divers	64 605	64 605	
Groupes et associés		9 107 579	9 107 579	
Débiteurs divers		261 319	261 319	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	***11 423 862***	***11 423 862***	
Charges constatées d'avance		19 375	19 375	
	TOTAL DES CREANCES	***11 443 237***	***11 443 237***	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		6 162	6 162		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		3 856 171	3 856 171		
Personnel et comptes rattachés		2 924 874	2 924 874		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		761 236	761 236		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	77 255	77 255		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	156 497	156 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		2 303 653	2 303 653		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	***10 085 848***	***10 085 848***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

RESULTAT EXCEPTIONNEL — NOTE N°9

Détails produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Crédit d'impôt Recherche 2024		259 973
Entreprise Mécénat		6 000
Provision pour depollution	145 860	167 094
Provision indemnités de départ	161 987	161 987
Sinistre - Incendie atelier mines	1 261 319	761 319
	1 569 166	1 356 373
TOTAL :	HH	HD

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

NOTE N°10

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT						
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur					0C	1 225 959
Résultat de l'exercice précédent					0D	841 205
Prélèvements /			1D			
les réserves			1E			
(à détailler)			1F			
Sous total	*(à reporter dans la colonne de droite)*		1G		OE	
ORIGINES		**TOTAL I**			0F	2 067 164
Affectation		+ Réserve légale			ZB	
aux		+ Réserve spéciale des Plus Values à Long Terme			ZC	
Réserves		+ Autres réserves			ZD	
Dividendes					ZE	
Autres répartitions					ZF	
Report à nouveau					ZG	2 067 164
AFFECTATIONS		**TOTAL II**			ZH	2 067 164

BIC CONTE	ANNEXES 2025
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET GARANTIES DONNEES	NOTE N°11

	MONTANTS
ENGAGEMENTS FINANCIERS	
Montant des indemnités de départ à la retraite	4 443 882
Actif de couverture (gestionnaire externe)	(496 914)
Gains actuariels et past service cost non reconnus	
- Engagement de retraite net	3 946 968
- Effets à l'encaissement & à l'escompte remis en banque et non échus	
- Avals et cautions	
- Autres engagements donnés	
TOTAL	3 946 968
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
- Divers	
TOTAL	

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'évaluation des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est effectué par un actuaire à chaque date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.
Le montant présenté en engagement hors bilan au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs de régime.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

taux moyen long terme de rendement des actifs : 4 %

taux annuel d'augmentation des salaires : 2.50%

taux d'actualisation : 4 %

Table de mortalité INSEE :

pour taux de mortalité avant la retraite :

pour les hommes réf : TH19-21

pour les femmes réf : TH19-21

pour taux de mortalité après la retraite :

réf TGH05 & TGF05

Taux de turnover des salariés :

taux calculé par tranche d'âge

basé sur statistique de sortie de 2018 à 2024

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

NOTE N°12

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	MONTANT
- des organes d'administration	
- des organes de direction	

* Non renseigné car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

résultat comptable avant impôt	exercice clos le :								31/12/2025	
	résultat avant impôt	réintégrations fiscales	déductions fiscales	résultat fiscal avant impôt	impôts théorique	report déficitaire	I.S. dû / report déficit	impôts dus 0,25	résultat net théorique	résultat net comptable
Résultat d'exploitation	26 630	2 456 939	2 616 061	(132 492)		132 492	33 123		(6 493)	26 630
Résultat financier	27 162	117	5 627	21 652	5 413				21 749	27 162
Résultat exceptionnel	(212 793)	744 982	1 129 742	(597 553)		597 553	149 388		(362 181)	(212 793)
Participation										
total	(159 001)	3 202 038	3 751 430	(708 394)	5 413	730 045	182 511		**(346 924)**	(159 001)

La société BIC CONTE est intégrée fiscalement par Société BIC SA
Dans la conception choisie par le groupe pour les filiales appartenant au périmètre d'intégratio
fiscale, les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits des filiales, son
conservées chez la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice

EFFECTIF MOYEN

		exercice clos 31/12/2025
Ingénieurs et cadres		33
Employés et techniciens	(dont apprentis : 4)	86
Ouvriers	(dont apprentis : 2)	93
TOTAL		213

BIC CONTE | **ANNEXES 2025**

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

NOTE N°15

	MONTANT
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(159 001)
IMPOT SUR LES BENEFICES	
RESULTAT AVANT IMPOT	(159 001)
VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES	
- Provisions pour hausse de prix	
- Provision spéciale de réévaluation	
-	
AUTRES REEVALUATIONS DEROGATOIRES	
-	
-	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	(159 001)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

NOTE N°16

La ventilation du chiffre d'affaires ne donne pas une information significative.
Le chiffre d'affaires est réalisé en grande partie en France.
BIC CONTE est une entreprise pluri-activités.

SITUATION FUTURE D'IMPOT

NOTE N°17

	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	FIN D'EXERCICE
ORGANIC	50 072	49 437	50 072	49 437
PROVISIONS BONUS CHARGE	380 316	130 854	380 316	130 854
PROVISION CONGES PAYES CHARGES	1 887 433	1 916 594	1 887 433	1 916 594
IMPAIRMENT plastic blisters - EU regulation		173 390		173 390
TRANSFERT ACTIVITE BOULOGNE	863 769	744 982	863 769	744 982
TOTAL	3 181 590	3 015 257	3 181 590	3 015 257
PRODUIT FISCAL FUTUR				**778 841**

identité de la Société Mère consolidant les comptes de la société :

BIC S.A.
12, Boulevard Victor Hugo
92110 - CLICHY
siret : 552 008 443 00079

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

Certifié conforme

DocuSigned by:
Zied Houfi
E5278EF53E96485...

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 Rue de Carly 62830 SAMER

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 1 5 5 2 0 2 3 6 0 0 1 8 8

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	548 509	AG	548 509		0
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 634 808	AO	46 802		4 588 006
	Constructions	AP	40 698 705	AQ	29 941 404		10 757 301
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	100 308 925	AS	90 344 678		9 964 247
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 297 478	AU	2 272 872		24 606
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	3 587 162	AW	173 390		3 413 771
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	29 303	CV	29 303		0
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	152 104 889	BK	123 356 959		28 747 930
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 293 476	BM	146 813		4 146 663
	En cours de production de biens	BN	1 671 206	BO	677		1 670 529
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	241 059	BS			241 059
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	240 083	BW			240 083
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 691 042	BY			1 691 042
	Autres créances (3)	BZ	9 732 819	CA			9 732 819
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	16 987	CG			16 987
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 375	CI			19 375
	TOTAL (III)	CJ	17 906 048	CK	147 490		17 758 558
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN	3 153				3 153
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	170 014 090		1A	123 504 448	46 509 642

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 27 325 905)	DA	27 325 905
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 631 177
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	205 317
	Réserve légale (3)	DD	3 050 691
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	0
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	383 240
	Report à nouveau	DH	2 067 164
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-159 001
	Subventions d'investissement	DJ	639 431
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	35 143 923
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	138 545
	TOTAL (II)	DO	138 545
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	1 141 208
	TOTAL (III)	DR	1 141 208
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 162
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 856 171
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 919 862
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	3 153
	Autres dettes	EA	2 300 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	10 085 848
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	117
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	46 509 642

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 085 848
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP **N° 2052 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF	45 576 906	0		45 576 906
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	2 791 067			2 791 067
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	48 367 973	0		48 367 973
	Production stockée*	FM				-359 922
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				180 088
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)	FP				150 040
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	F1				
	Autres produits (1) (11)	FQ				601 161
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				48 939 340
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				47 781
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				18 494 582
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				207 169
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				8 881 243
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				1 224 159
	Salaires et traitements*	FY				10 453 557
	Cotisations sociales (10)	FZ				4 629 707
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements * (14)	GA				4 620 005
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux dépréciations	GB				173 390
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *	GC				147 490
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				27 621
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	G1				498
	Autres charges (12)	GE				5 508
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				48 912 710
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				26 630
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				115 933
	Reprises sur dépréciations	GM				
	Différences positives de change	GN				5 766
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	GO				
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2				
	Total des produits financiers (V)	GP				121 698
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				6 104
	Différences négatives de change	GS				88 432
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				94 536
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				27 162
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				53 792

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2026**

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire** Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 356 373
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 569 166
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-212 793
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	50 417 412
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	50 576 412
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	-159 001

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	115 854
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	80
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles **A8** | Dont cotisations facultatives Madelin **A10** | Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A11**

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Crédit d'impôt recharche 2024		259 973
Reduction de mecenat d'entreprise		6 000
Reprise provision pour Dépollution		167 094
Reprise provision pour indemnités de départ		161 987
Sinistre - incendie atelier mines		761 319

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

BIC Conté **Provisoire**

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Reclasse frais Depollution	145 860	
Reclasse indemnités de départ	161 987	
Sinistre - incendie atelier mines	1 261 319	

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire** Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	548 509	KE	KF 0
CORPORELLES	Terrains		KG	4 634 808	KH	KI 0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	23 010 357	KK	KL 0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP	17 688 348	KQ	KR 0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	97 245 309	KT	KU 3 154 903
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	45 319	KZ	LA 15 744
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 240 111	LC	LD 0
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	4 319 237	LI	LJ 2 439 223
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	149 183 489	LO	LP 5 609 869
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	29 303	8V	8W 0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	29 303	LR	LS 0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	149 761 300	ØH	ØJ 5 609 869

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 548 509	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY 4 634 808	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB 23 010 357	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH 17 688 348	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT 91 286	MJ	MK 100 308 925	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 61 063	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW 3 696	MS	MT 2 236 415	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY 3 171 298	MZ	NA 3 587 162	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY 3 266 280	NG	NH 151 527 078	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY 29 303	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 29 303	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4 3 266 280	ØK	ØL 152 104 889	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(5 bis)

TABLEAU DES ECARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2026
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire**

Néant ☐ *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire** Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	548 509	PF	0	PG		PH	548 509
TOTAL I		RK	548 509	RM	0	RN		RO	548 509
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	12 181 212	PN	637 475	PO		PQ	12 818 686
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	16 604 531	PW	518 187	PX		PY	17 122 718
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	86 720 103	QA	3 479 684	QB	90 789	QC	90 108 998
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	45 319	QI	4 773	QJ		QK	50 092
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 193 048	QM	33 428	QN	3 696	QO	2 222 780
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	117 744 212	QV	4 673 547	QW	94 484	QX	122 323 275
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	118 292 721	ØP	4 673 547	ØQ	94 484	ØR	122 871 784

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	26 056	EP	14 048	EQ	16 958	ER	23 147
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 446 344	5W	13 573	5X	341 855	5Y	1 118 062
	TOTAL II	5Z	1 472 400	TV	27 621	TW	358 813	TX	1 141 208
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E	103 061	6F	352 811	6G		6H	455 872
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	29 303	9V	0	9W		9X	29 303
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	120 308	6P	147 490	6R	120 309	6S	147 490
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	252 672	TY	500 301	TZ	120 309	UA	632 664
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 725 072	UB	527 923	UC	479 122	UD	1 773 873
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	348 502	UF	150 040		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	179 421	UK	329 081		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

BIC Conté **Provisoire**

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provision Severance cost GAFNEY	906 969		161 987	744 982
Provision Depolution Boulogne sur mer	167 094		167 094	0
Provision Mercer MDT	372 281	13 573	12 774	373 080

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

8

ETAT DES ECHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 691 042		1 691 042		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	16 064		16 064		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 446		3 446		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	279 807		279 807		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	64 605		64 605		
	Groupe et associés (2)	VC	9 107 579		9 107 579		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	261 319		261 319		
Charges constatées d'avance		VS	19 375		19 375		
TOTAUX		VT	11 443 237	VU	11 443 237	VV	
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 162	6 162		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 856 171	3 856 171		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 924 874	2 924 874		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	761 236	761 236		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	77 255	77 255		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	156 497	156 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	0	0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 303 653	2 303 653		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	10 085 848	VZ 10 085 848		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2026**

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	0
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	7 604
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF	5 937	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 667		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	3 161 343	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	3 161 343
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ	0		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme — – imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — – Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — – Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
			Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	WQ	33 090
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	3 202 037

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS — 159 001

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	3 299 743

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme — – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — – imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Mesures d'incitation — Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				

XG — 451 688

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
TOTAL II	XH	3 910 432

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	0		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**			XJ	708 395
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	708 395

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

BIC Conté **Provisoire**

31/12/2025

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Réintégration subvention CAPITAL ENERGIE 2025	32 476
Divers réintégrations	497
2058A-RE00002-Ecart de conversion passif N	117

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

BIC Conté **Provisoire**

31/12/2025

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Ecart de conversion actif N	3 153
Ecart de conversion pasif N-1	2 474
Amortissement Subvention Capital Energy 2024	3 347
Amortissement Subvention Capital Energy 2021	2 355
Amortissement Subvention Agence de l'eau	11 743
Amortissement Subvention 2 Capital Energy 2023	11 871
Amortissement Subvention Capital Energy 2023	2 487
Amortissement Subvention Capital Energy 2020	2 916
Amortissement Subvention 2 Capital Energy 2019	4 428
Amortissement Subvention Capital Energy 2018	38 900
Amortissement Subvention Capital Energy 2019	2 816
Amortissement Subvention 2 Capital Energy 2017	3 311
Amortissement Capital Energy 2017	636
Amortissement Subvention CERTINERGY 2018	37 104
Amortissement Subvention ADEME 2017	58 174
Réduction mécénat d'enterprise	6 000
Credit d'Impôt Recherche	259 973

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	1 916 594	ZW	1 887 433
Provisions pour risques et charges *				
Provisions indemnités transfer activité Boulogne N / N-1	8X	744 982	8Y	863 769
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Impairment plastic blisters - EU regulation 2030 N / N-1	9D	173 390	9E	0
Provision pour dépréciation sur stocks N / N-1	9F	146 086	9G	118 153
	9H		9J	
Charges à payer				
PROVISION BONUS N / N-1	9K	130 854	9L	380 316
PROVISION ORGANIC N / N-1	9M	49 437	9N	50 072
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	3 161 343 ▼ ligne WI	YO	3 299 743 ▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 225 959	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
					– Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	841 205		Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau	ZG	2 067 164
	TOTAL I	ØF	2 067 164		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	2 067 164

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ			
	– Engagements de crédit–bail immobilier	YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance	YT	2 034 884		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	46 944		
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	1 607 284		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	147 547		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	5 044 584		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	8 881 243		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	330 604		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	893 555		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	1 224 159		
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	9 977 648		
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	5 593 531		
DIVERS	– Montant brut des salaires *	ØB	10 037 956		
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	
	– Filiales et participations (liste au tableau 2059–G–SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0	ZR		0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH			

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-708 395	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0
			Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	55200844300087			

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JK		
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JL		
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JM		
Revenu brut social (si le monant est positif)			JN

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③−④−⑤ ⑥
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** — Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : BIC Conté **Provisoire** Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	213
Dont apprentis	YF	7
Dont handicapés	YG	16
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	48 367 973
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	48 367 973

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus–values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	601 161
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	180 088
Variation positive des stocks	OD	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	781 249

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	21 427 172
Variation négative des stocks	OQ	567 091
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 927 446
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	9 441
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	27 551
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	498
TOTAL 3	OJ	27 959 199

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	21 190 023

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY			/			/					GZ			/			/				
Date de cessation												HR			/			/				

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2026**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 6 1 5 5 2 0 2 3 6 0 0 1 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BIC Conté **Provisoire**

ADRESSE (voie) 0000 Rue de Carly

CODE POSTAL 62830 VILLE SAMER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 465 181
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	5 465 181

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SOCIETE BIC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5 465 181

Adresse : N° 12 Voie BLD VICTOR HUGO

Code Postal 92110 Commune CLICHY Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 0562A1EF-3471-87AC-800C-D70A3D61DBA3

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2026**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 **N° SIRET** 6 1 5 5 2 0 2 3 6 0 0 1 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BIC Conté **Provisoire**

ADRESSE (voie) 0000 Rue de Carly

CODE POSTAL 62830 VILLE SAMER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

***** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group